

Bilan d'automne :

Bonjour à tous

Il nous appartient de continuer à mobiliser les consciences et les énergies contre la réalisation du projet EDF "Salins des Landes".

Nous poursuivons dans cette voie, en continuant d'informer, par les publications sur notre site, [la presse](#), [les radios](#) et [télévisions](#), [les publications en ligne](#) et les magazines. Nous avons été présents sur les forums des associations de Messanges, Soustons et Moliets et y avons récolté bon nombre de signatures pour [la pétition](#).

Nous serons présents, associés à [Surfrider Foundation](#), sur le [Quicksilver Pro](#) et plus tard à « [Surfing Art](#) ».

Il nous appartient de fédérer et de soutenir [les engagements politiques pris contre le projet](#). Nous avons ainsi enregistré [l'opposition aux rejets en mer du Président du Conseil Général des Landes](#). Cette prise de position est importante et bien qu'il n'ait pas abordé les autres sujets de préoccupation, il n'en demeure pas moins que s'opposer aux saumoducs, c'est refuser le projet présenté par EDF. C'est également [la position du Président du Conseil Régional d'Aquitaine et du GIP littoral](#) qui nous a assuré de vouloir collaborer avec nous.

Cela n'est pas un détail. Cela signifie que l'ensemble du territoire est hostile au projet "Salins des Landes" et que les collectivités agiront ensemble pour empêcher sa réalisation.

Il nous appartient donc aussi de clarifier pour tous la situation tant stratégique que technique de l'évolution du projet. Personne ne peut aujourd'hui empêcher EDF de poursuivre ses études ou ses démarches. C'est le porteur de projet qui a l'initiative de déposer ses demandes d'autorisations et d'exploitation. D'ici la fin de l'année, nous serons en possession des analyses du 2ème forage. Les problèmes rencontrés et les avis concordant des géologues nous laissent penser qu'il y a une forte probabilité pour que le diapir ne s'avère pas apte à recevoir des cavités de stockages ou du moins que cela nécessite d'autres études et analyses. EDF nous dira donc s'il poursuit les études, s'il se lance dans la procédure de demande d'exploitation ou s'il abandonne le projet.

En cas de poursuite, il y aura donc une phase d'enquête publique, de concertation, et rien ne dit que l'administration autorisera la réalisation du projet. Nous pouvons même raisonnablement envisager un refus vu les

problèmes environnementaux, économiques, techniques, et l'absence de toute cohérence quant à son opportunité.

En tout état de cause, il nous appartient aussi de toujours recentrer le débat sur les problèmes de fond, pour éviter que cela devienne un combat de spécialistes. Quels que soient les résultats des forages, le projet "Salins des Landes" demeure un danger environnemental et économique pour notre territoire, en contradiction avec les orientations stratégiques régionales en matière énergétique, touristique et environnementale et pour le seul intérêt spéculatif d'une entreprise privée.

Le collectif citoyen

WWW.STOCKAGE-GAZ-LANDES.NET